

100069511
SM/MR/

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de ALERIA
ETUDE DE Me Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243),
Z.I Migliacciaru
Tel : 04 95 56 53 00 – Fax : 04 95 56 20 99

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI, Officier Public, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243), le 7 juillet 2021 il a été constaté la qualité de propriétaire du bien ci-après désigné, de la personne suivante :

Madame Dominique **RINIERI**, en son vivant sans profession, demeurant FONTANONE COMMUNE D'ALERIA.
Née à ALERIA (20270), le 12 décembre 1903.
Veuve de Monsieur Eugene **JOLY** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à BASTIA (20200) (FRANCE), le 3 mars 2001.

Sur la commune d'ALERIA les biens figurant au cadastre sous les références suivantes :

Article un

DESIGNATION

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270,
Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	173	FONTANONE	00 ha 09 a 45 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article deux

DESIGNATION

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270,
Une maison à usage d'habitation

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	105	5270 RTE NATIONALE 200	00 ha 00 a 31 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article trois**DESIGNATION**

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270, .
Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	177	FONTANONE	00 ha 15 a 10 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article quatre**DESIGNATION**

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270, .
Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	181	FONTANONE	00 ha 15 a 85 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article cinq**DESIGNATION**

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270, .
Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	185	FONTANONE BND d'une superficie totale de 14a63ca	00 ha 07 a 31 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article six**DESIGNATION**

LA MOITIE INDIVISE EN PLEINE PROPRIETE
A ALERIA (HAUTE-CORSE) 20270, .
Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	104	FONTANONE	00 ha 34 a 95 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Que cette possession a eu lieu selon les conditions exigées par les articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me MICHELI, Notaire Officier Public
Courriel de l'Etude : grimaldi.micheli@notaires.fr